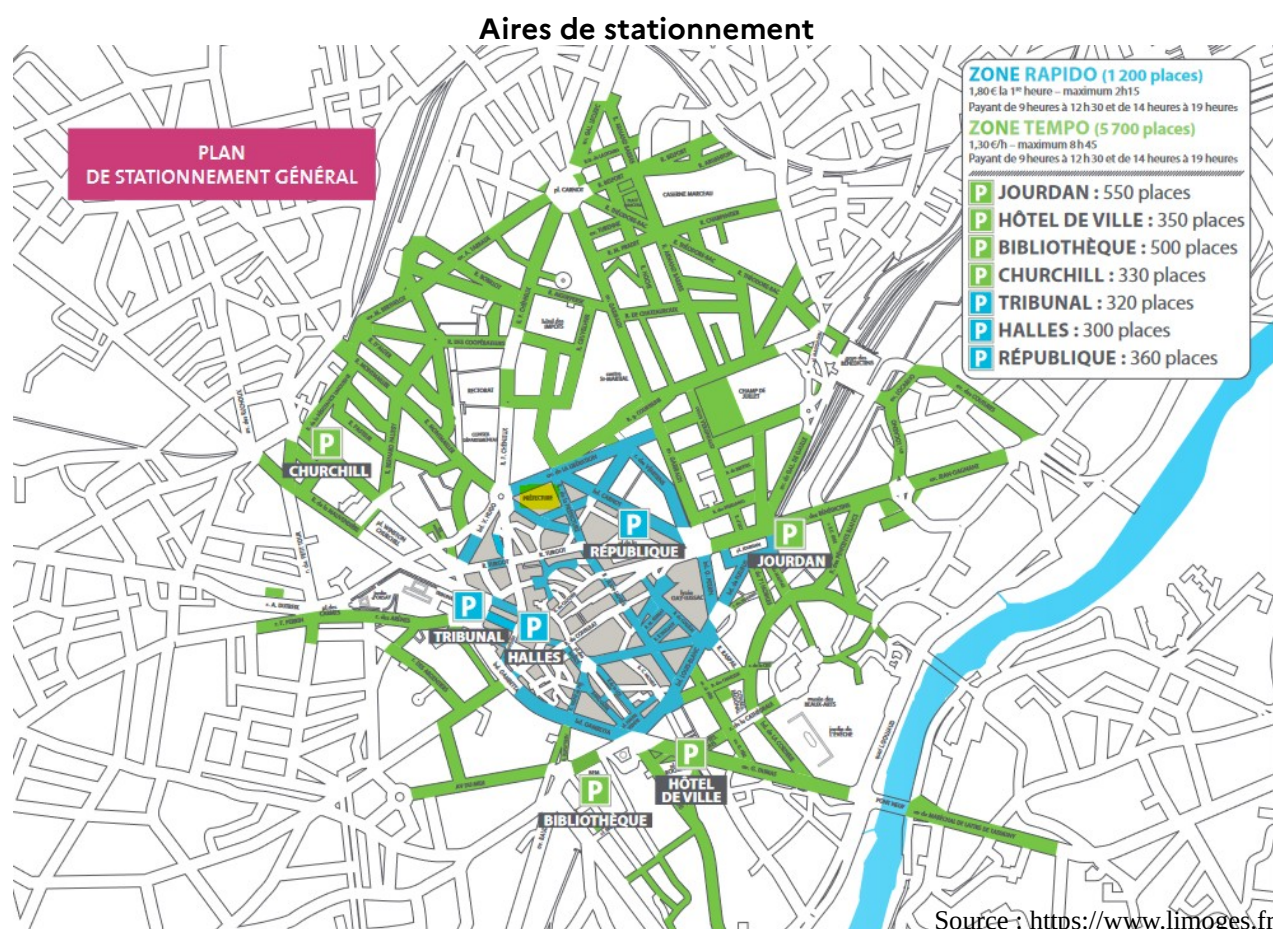




GUIDE DE LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE A L'ATTENTION DES VISITEURS



4 parkings vous permettent de stationner aux abords de la préfecture de la Haute-Vienne.

2 places de parkings PMR à proximité du hall d'accueil, rue Daniel Lamazière.

Ce mini guide vous informe des modalités d'accueil pour effectuer vos démarches administratives : horaires – numéros de téléphone, site Internet des services de l'État en Haute-Vienne.

Informations générales

Coordonnées et accueil du public

Préfecture de la Haute-Vienne :

Adresse postale : 1 rue de la préfecture – CS93113 – 87031 LIMOGES CEDEX 1

Adresse mail : pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

Site internet de la préfecture : www.haute-vienne.gouv.fr

Standard : 05 55 44 18 00 (ouvert 24 h/24)



Accueil : 12, rue des Combes des services de la direction de la citoyenneté et du point d'accès numérique (PAN)

Cet accueil concerne les services étrangers, le bureau des élections et de la réglementation, le PAN (voir page 3) et les commissions médicales :

Accès sécurisé:

un agent de sécurité s'assure des raisons de votre venue

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00 (fermé au public le mercredi)

Les permanences téléphoniques :

- étrangers, immigration et intégration :

Le lundi et le vendredi matin de 9h00 à 12h00
au 05 55 44 18 00

- permis de conduire :

le mardi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 au 05 55 44 18 00

Pour vous rendre à des réunions ou à des rendez-vous avec les autres services :

Accès : 6 rue Daniel Lamazière

Accès sécurisé:

un agent de sécurité s'assure des raisons de votre venue

La prise de rendez-vous se fait auprès de votre correspondant habituel ou à défaut auprès du standard téléphonique de la préfecture au 05.55.44.18.00. Les heures d'ouverture des bureaux sont : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h00 le vendredi).

Directions concernées :

Cabinet, Secrétariat Général, Direction de la Légalité,
Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial (DCAT),
Secrétariat Général Commun Départemental (SGCD)



Sous-préfecture de Bellac :

Adresse postale : 8, rue Lamartine 87300 BELLAC.

Téléphone : 05 87 03 11 00

courriel : sp-bellac@haute-vienne.gouv.fr

Accueil sur **rendez-vous** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Sous-préfecture accessible pour personnes à mobilité réduite. Places PMR sur le parking rue Lamartine.

Sous-préfecture de Rochechouart :

Adresse postale : 2, place des Halles 87600 ROCHECHOUART.

Téléphone : 05 87 03 11 30

courriel : sp-rochechouart@haute-vienne.gouv.fr

Accueil sur **rendez-vous** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Sous-préfecture accessible pour personnes à mobilité réduite. Places PMR sur les parkings place de l'Église, place du docteur Octave Marquet et rue Victor Hugo.

Points numériques :

Des points numériques équipés de matériel informatique sont ouverts en préfecture et à la sous-préfecture de Bellac.

Ils s'adressent prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels ou peu à l'aise avec internet et les démarches dématérialisées. Les demandes d'informations réglementaires sont à solliciter auprès de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés).

Préfecture de Limoges :

Accueil des usagers le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 16H00.

Accueil sur rendez-vous : tél : 05 55 44 18 00.

Sous-préfecture de Bellac :

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Ce réseau est complété par les espaces numériques mis en place dans les 24 France services du département. Ces espaces sont en libre accès et gratuit. La liste des France services du département de la Haute-Vienne figure en annexe 1 du guide.

En cas de modifications des modalités d'accueil

En cas de modifications des modalités d'accueil et de fermeture pour des raisons exceptionnelles, les usagers en sont informés par affichage à l'entrée du hall d'accueil et par un flash info sur le site www.haute-vienne.gouv.fr.

Pour un premier niveau d'information et en fonction des thématiques, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Thématiques	Sites à consulter
Toutes	http://www.haute-vienne.gouv.fr http://www.service-public.fr
Immatriculation des véhicules	http://www.immatriculation.ants.gouv.fr
Permis de conduire	http://www.permanence.ants.gouv.fr

Vous pouvez également contacter par téléphone le **3939** (Allô service public), qui constitue avec [service-public.fr](http://www.service-public.fr) un pôle multicanal de renseignements administratifs. Ce service est opérationnel les lundi et jeudi de 8h30 à 18h15, les mardi et mercredi de 8h30 à 13 h et le vendredi de 13 h à 17 h. Service gratuit, coût de l'appel selon opérateur.

Pour toutes vos démarches concernant les certificats d'immatriculation (cartes grises), permis de conduire, vous pouvez contacter la France services la plus proche de chez vous dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet de la Préfecture (<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches/France-services/France-services>) ou en annexe 1 de ce guide. Vous pouvez également contacter le serveur vocal de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : 34 00 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Démarches administratives – Modalités

Revendeur d'objets mobiliers – Maître-restaurateurs – Guides-conférenciers – Annonces judiciaires et légales – domiciliation d'entreprises :

Démarches à effectuer par courriel à : pref-activites-reglementees@haute-vienne.gouv.fr
Renseignements sur rendez-vous ou par téléphone au 05 55 44 18 00.

Transport Public Particulier de Personnes – T3P (taxis, VTC) :

La demande de carte professionnelle se fait de façon dématérialisée via le site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-carte-pro-de-taxi-mobilite>
Pour toute autre demande, courriel à : pref-activites-reglementees@haute-vienne.gouv.fr
Renseignements sur rendez-vous ou par téléphone au 05 55 44 18 00.

Attestation de permis de chasser :

Démarches à effectuer par courriel à : pref-activites-reglementees@haute-vienne.gouv.fr
Renseignements sur rendez-vous ou par téléphone au 05 55 44 18 00.

Vidéoprotection :

Pas d'accueil physique, les démarches se font :

En ligne : <https://www.interieur.gouv.fr/Videoprotection/Tele-procedure>

Par courrier : Préfecture de la Haute- Vienne -Cabinet – Bureau de l'Ordre Public – Vidéoprotection

1 rue de la préfecture CS93113 87031 LIMOGES CEDEX 1

Par mail : pref-videoprotection@haute-vienne.gouv.fr

Manifestations sportives :

Depuis le 28 mars 2022, les dossiers de manifestations sportives soumis à autorisation ou déclaration doivent être déposés en ligne sur la plateforme : <https://www.declaration-manifestations.gouv.fr>

Pour plus de précisions, rendez-vous sur:

<https://declaration-manifestations.gouv.fr/aide/FAQ-organisateurs>

Les démarches relatives aux manifestations sportives et nautiques sont expliquées sur le site de la préfecture de la Haute-Vienne : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Manifestations-sportives>

Vous pouvez également poser votre question par écrit à l'adresse suivante :

Préfecture de la Haute- Vienne - service des sécurités - Bureau de l'ordre public

1 rue de la Préfecture – CS93113 – 87031 LIMOGES Cedex 1

Pour tout renseignement, Tél : 05 55 44 17 43 et 17 79

Médailles d'honneur :

- Médaille d'honneur du travail (MHT)
- Médaille d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC)
- Médaille d'honneur agricole (MHA)

Les demandes se font uniquement en ligne sur le site de la préfecture de la Haute-Vienne : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Distinctions-honorifiques/Les-medailles-d-honneur>

Pour nous contacter : pref-medailles@haute-vienne.gouv.fr

Législation funéraire :

Toutes les démarches se font par courriel à : pref-activites-reglementees@haute-vienne.gouv.fr

Renseignements sur rendez-vous ou par téléphone au 05 55 44 18 00.

Pour les démarches, voir le site internet de la préfecture : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Legislation-funeraire>

Déclaration d'option (service national français) pour les jeunes bi-nationaux :

Accueil sur rendez-vous au 05 55 44 18 00 – Voir le site internet de la préfecture « démarche service national : droit d'option franco-algérien »

Immatriculation des véhicules – Cartes grises et autres démarches :

Démarches exclusivement auprès de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Téléphone : 3400

Les conseillers des 24 France services du département peuvent vous accompagner dans la réalisation de ces démarches : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches/France-services/France-services>.

Pour toute demande spécifique : standard préfecture de la Haute-Vienne : 05 55 44 18 00 ou courriel à adresser à : pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

Informations disponibles sur site internet de la préfecture: <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Cartes-grises#!/Particuliers/page/N367>

Immobilisations :

Uniquement par mail : pref-siv@haute-vienne.gouv.fr

et par téléphone : standard préfecture de la Haute-Vienne : 05 55 44 18 00

Professionnels de l'automobile :

Système d'Immatriculation des Véhicules :

informations exclusivement sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

<https://pha.ants.gouv.fr/tout-savoir/devenir-un-professionnel-habilite-a-l-immatriculation/toutes-les-conventions-dhabilitations>

Demande d'habilitation/agrément : <https://habilitation-siv.interieur.gouv.fr/apd-map-ppl/apd/accueil>

Envoi des dossiers par courriel : pref-siv@haute-vienne.gouv.fr

ou par courrier : Préfecture de la Haute-Vienne – bureau élections et réglementation – 1 rue de la Préfecture – CS93113 – 87031 LIMOGES Cedex 1

RDV : contacter le standard de la préfecture : 05 55 44 18 00

Centres de contrôle technique et contrôleurs techniques (agrément):

transmission des dossiers exclusivement par mail (pref-siv@haute-vienne.gouv.fr) et par courrier :

Préfecture de la Haute-Vienne – bureau élections et réglementation – 1 rue de la Préfecture – CS93113 – 87031 LIMOGES Cedex 1

Permis de conduire :

Démarches pour les demandes d'inscription, les demandes de fabrication de titres, exclusivement auprès de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Téléphone : 3400

Les conseillers des 24 France services du département peuvent vous accompagner dans la réalisation de ces démarches : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches/France-services/France-services>.

Pour toute demande spécifique : standard préfecture de la Haute-Vienne : 05 55 44 18 00

ou courriel à adresser à : pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

Informations disponibles sur site internet de la préfecture : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire/Vos-demarches-en-Haute-Vienne#!/Particuliers/page/N530>

Commission médicale des permis de conduire : sur rendez-vous :

La prise de RDV se fait en ligne : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Prefecture-de-la-Haute-Vienne/Prendre-un-rendez-vous-aupres-de-la-prefecture-de-la-Haute-Vienne/Permis-de-conduire-visites-medicales>

Information par téléphone au standard de la préfecture : 05 55 44 18 00

ou par mail à pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

Demande de réactivation de numéro de permis de conduire (NEPH) :

par courriel exclusivement : ddt-education-routiere@haute-vienne.gouv.fr avec indication du numéro NEPH, copie d'une pièce d'identité et indication du numéro de téléphone.

Demande de relevé de points du permis de conduire :

La demande se fait de façon dématérialisée sur le site internet de la préfecture :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-releve-d-information-du-permis-de-conduire> ou <https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr>

Carte nationale d'identité (CNI) et passeports :

Pas d'accueil en préfecture : les cartes nationales d'identité et les passeports sont délivrés par les mairies et France services dotées d'un dispositif de recueil. La liste figure en annexe II du présent guide.

Les France Services du département (annexe 1 du guide) et les Points numériques de la préfecture de la Haute-Vienne et de la sous-préfecture de Bellac peuvent vous accompagner pour réaliser votre pré-demande en ligne pour votre carte d'identité ou votre passeport.

Pour les demandes de passeport temporaire dit d'urgence et le passeport de service ou de mission, le dépôt et la remise s'effectuent en préfecture uniquement sur rendez-vous. La demande dûment justifiée doit être adressée par courriel à : pref-cni-passeports@haute-vienne.gouv.fr

Étrangers :

Désormais pour les demandes de délivrance ou de renouvellement des titres suivants, inutile de prendre rendez-vous en préfecture, la démarche se fait directement en ligne sur le [site de l'ANEF](https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/) : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/> :

- validation des visas long séjour valant titre de séjour (VLT-TS),
- titre de séjour « Bénéficiaire de la protection internationale »,
- titre de séjour « Citoyens UE / EEE / Suisse et les membres de leur famille »,
- titre de séjour « Étudiant »,
- titre de séjour « Passeport talent »,
- titre de séjour « Saisonnier »,
- titre de séjour « Vie Privée et Familiale – Famille de Français »,
- titre de séjour « Vie Privée et Familiale – Étrangers ayant des liens forts avec la France » (enfants étrangers nés en France, regroupement familial),
- titre de séjour « Vie Privée et Familiale – Étrangers vulnérables » (malades, victime de la traite des êtres humains, étrangers ayant été confiés à l'ASE avant 16 ans),
- titre de séjour « Visiteur »,
- changement de situation (changement d'adresse, changement d'état civil et de situation familiale),
- duplicata de titre de séjour,
- document de circulation pour étranger mineur (DCEM),
- titre de voyage pour étranger (TVE).

Vous serez informé en temps réel sur votre espace personnel de l'avancée de votre dossier et en cas d'acceptation de votre demande, vous serez informé par SMS de la disponibilité de votre titre de séjour en préfecture.

Si votre situation ne figure pas dans la liste ci-dessus vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier en préfecture.

La prise de RDV s'effectue sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Vienne : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Prefecture-de-la-Haute-Vienne/Prendre-un-rendez-vous-aupres-de-la-prefecture-de-la-Haute-Vienne/Bureau-de-l-Immigration-et-de-l-Integration>

Pour nous contacter :

par téléphone : 05 55 44 18 00 les lundis et jeudis de 09H à 12H

par mail : pref-etrangers@haute-vienne.gouv.fr

Naturalisation :

Depuis le 6 février 2023, les demandes de naturalisation par décret devront être déposées via l'application ANEF (rubrique je demande la nationalité française) :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Une fois votre dossier déposé en ligne nous vous invitons à consulter régulièrement votre espace personnel dans l'ANEF afin de prendre connaissance des messages de l'administration concernant votre demande de naturalisation.

En effet, en cas de demande d'information ou de document complémentaire faite par l'administration, vous recevrez une notification sur votre boîte mail vous invitant à vous rendre sur votre espace personnel.

Ce mail peut néanmoins avoir été classé automatiquement dans les SPAM ou courriers indésirables. **Soyez vigilants.**

Pour nous contacter :

par mail : pref-naturalisations@haute-vienne.gouv.fr

Concernant les demandes de naturalisation par déclaration (**mariage, ascendant de français, frère ou sœur de français**), votre demande doit être adressée par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :

Préfecture de la Haute-Vienne,
Plateforme interdépartementale de la naturalisation,
1 rue de la Préfecture
CS93113
87031 LIMOGES CEDEX 1

Armes:

Avec l'ouverture du système d'information sur les armes (SIA) depuis 2022 les procédures se dématérialisent. Les détenteurs et les acquéreurs d'armes en France doivent créer un compte dans le SIA.

C'est le cas depuis 2022 pour les chasseurs et les détenteurs d'armes trouvées, héritées ou reçues dans le cadre d'un don.

Depuis 2023, les détenteurs sans titre, c'est-à-dire sans pratique d'une discipline sportive, mais avec présentation d'un certificat médical leur permettant néanmoins d'acquérir et détenir certains types d'armes ont la possibilité de créer leur compte détenteur.

Les détenteurs dont le portail dédié est ouvert peuvent également éditer leur carte européenne d'arme à feu.

En 2024 le SIA sera également ouvert aux tireurs sportifs.

La création d'un compte personnel dans le SIA est rapide et accessible : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficulté, le pôle de réglementation des armes de la Haute-Vienne peut vous accompagner :

- par mail : pref-87-sia@haute-vienne.gouv.fr

- par téléphone tous les lundis matin au 05 87 03 11 10.

il vous est également possible de prendre rendez-vous au 05 87 03 11 00 (les rendez-vous ont lieu tous les mercredis après-midi en sous-préfecture : 8, rue Lamartine – 87300 – Bellac).

Les autres démarches liées aux armes ne nécessitent pas de déplacement physique auprès de la préfecture ou des sous-préfectures. Toutes les autres demandes d'information peuvent être effectuées par mail à l'adresse suivante : pref-armes@haute-vienne.gouv.fr

Pour toutes les autres démarches, consultez le site internet de l'État en Haute-Vienne : www.haute-vienne.gouv.fr

Annexe 1:

Les horaires sont mis à titre indicatif. Nous vous invitons à consulter le site

www.france-services.gouv.fr

France services de la Haute-Vienne et Point d'Accès Numérique (PAN)		
	Horaires	Coordonnées
Ambazac PIMMS Médiation France services 2 Place de la Gare - Bâtiment SNCF 87240 AMBAZAC	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mail : ambazac@pimmsmediation.fr Téléphone : 05 55 57 05 30
Ambazac PIMMS Médiation - Bus France services	Le bus se déplace dans 18 communes suivantes de l'intercommunalité ELAN : voir <u>jours de passage</u> PIMMS Mobile	Mail : ambazac@pimmsmediation.fr Téléphone : 06 35 25 85 59
France services Aix-sur-Vienne Tiers-lieu L'ID Place René Gillet 87700 AIXE-SUR-VIENNE	<u>Horaires</u> : le lundi de 13h00 à 19h00, le mardi de 9h00 à 13h00, le mercredi de 9h00 à 14h00, le jeudi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.	Mail : aixe-sur-vienne@france-services.gouv.fr Site internet : www.lidaixe.fr Téléphone : 05 55 30 43 40
France services La Poste Arnac-la-Poste 15, Place du Champ de Foire 87160 ARNAC-LA-POSTE	<u>Horaires</u> : le lundi de 14h00 à 16h45, le mardi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 16h45 du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 et le samedi de 9h00 à 12h00.	Mail : arnac-la-poste@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 60 44 55
France services Bellac 1, rue Thiers 87300 BELLAC	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mail : bellac@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 18 04 00 30
France services Boisseuil Mairie Place de Soneja 87220 BOISSEUIL	<u>Horaires</u> : le lundi, le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00.	Mail : france-services@mairie-boisseuil87.fr Téléphone : 05 19 09 00 82
France services Châlus Maison de l'intercommunalité 28 Avenue François Mitterrand 87230 CHÂLUS	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.	Mail : franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr Téléphone : 05 19 09 00 04
France services Châteauneuf-la-Forêt Maison Jane Limousin 12 Avenue Amédée Tarrade 87130 CHATEAUNEUF-LA-FORET	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 13h00.	Mail : jane-limousin@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 69 39 32
France services Châteauponsac 3 Place Ducoux 87290 CHÂTEAUPONSAC	<u>Horaires</u> : le lundi de 14h00 à 17h00, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 09h00 à 12h00.	Mail : chateauponsac@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 44 25 60 66
France services La Poste Cussac 3 place de la mairie 87150 CUSSAC	<u>Horaires</u> : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00 (fermeture le mercredi).	Mail : cussac@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 30 81 83
France services Eymoutiers – Portes de Vassivière Mairie 8 rue de la Collégiale 87120 EYMOUTIERS	<u>Horaires</u> : lundi de 13h30 à 17h00 (uniquement sur rdv), mardi et vendredi de 13h00 à 17h00, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, et le jeudi de 8h30 à 13h00 (uniquement sur rdv)	Mail : portes-de-vassiviere@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 44 22 53 36
France services Javerdat Mairie 1 rue de l'Ecole 87520 JAVERDAT	<u>Horaires</u> : le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et du mercredi au samedi de 9h00 à 12h00	Mail : javerdat@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 03 21 69
France services La Poste Le Dorat 14 rue Robert Lapeyrière 87210 LE DORAT	<u>Horaires</u> : le lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 16h45, le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00.	Mail : le-dorat@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 60 90 53
France services Limoges Nord Beaubreuil Antenne Mairie 6, allée Marcel Proust 87280 LIMOGES	<u>Horaires</u> : du lundi au mercredi de 13h30 à 17h00, et les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.	Mail : limoges-nord-beaubreuil@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 45 86 30

France services Limoges Val de l'Aurence Antenne Mairie 5, rue du Maréchal Juin 87100 LIMOGES	<u>Horaires</u> : le lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Mail : limoges-val-aurence@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 45 86 33
France services Lussac-les-Eglises Agence postale communale 37 avenue François Bourdelle 87360 LUSSAC-LES-EGLISES	<u>Horaires</u> : le lundi, le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00.	Mail : lussac-les-eglises@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 76 19 36
France services Nexon Espace Rousseau 5 Rue Jean-Jacques Rousseau 87800 NEXON	<u>Horaires</u> : le lundi et le mardi de 14h00 à 18h30, et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.	Mail : nexon@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 58 11 05
France services Rochechouart Sous-préfecture 2 Place des Halles 87 600 ROCHECHOUART	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. (uniquement sur RDV)	Mail : rochechouart@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 87 03 11 50
France services Saint-Genest-sur-Roselle – 6 rue du 19 Mars 1962 87260 SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE	<u>Horaires</u> : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 16h30, et le mercredi de 8h30 à 13h00	Mail : saintgenestsurroselle@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 79 67 20
France services La Poste Saint-Germain les Belles 2 Avenue du Remblai 87380 SAINT-GERMAIN LES BELLES	<u>Horaires</u> : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 (fermeture le lundi).	Mail : saint-germain-les-belles@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 05 53 43
France services Saint-Just-le-Martel Maison des Martellois Place Wolinski 87590 SAINT-JUST-LE-MARTEL	<u>Horaires</u> : le lundi de 14h00 à 17h00, le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le mercredi de 09h00 à 17h00 en continu, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, et le samedi de 09h30 à 12h00.	Mail : maison-des-martellois@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 58 88 71
France services Saint-Léonard-de-Noblat Maison Simone Veil 15 rue de Beaufort 87400 ST-LEONARD-DE-NOBLAT	<u>Horaires</u> : le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h00 et du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	Mail : noblat@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 19 09 00 70
France services Pays de Saint-Yrieix Bâtiment de la Communauté de communes Rue du 8 mai 1945 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mail : info@communaute-saint-yrieix.fr Téléphone : 05 55 08 88 76
France services La Poste Val d'Issoire 1 Centre administratif André Raynaud MÉZIERES-SUR-ISSOIRE 87330 VAL D'ISSOIRE	<u>Horaires</u> : le mardi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le mercredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h15, le samedi de 9h00 à 12h00 (fermeture le lundi).	Mail : mezieres-sur-issuire@france-services.gouv.fr Téléphone : 05 55 60 16 34
Points d'accès numériques de la préfecture de la Haute-Vienne – Limoges 12 rue des Combes 87000 LIMOGES	<u>Horaires</u> : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.	Sur rendez-vous Téléphone : 05 55 44 18 00
Point d'accès numérique de la Sous-préfecture de Bellac 8, rue Lamartine 87300 Bellac	<u>Horaires</u> : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16:00	Sur rendez-vous Téléphone : 05 87 03 11 00

Annexe 2

Cartes d'identité- Passeport

MAIRIES ET FRANCE SERVICES DE LA HAUTE-VIENNE EQUIPEES D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL POUR LES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Prenez rendez-vous avant de vous déplacer.
N'hésitez pas à flasher le QR code pour découvrir les communes qui proposent des rendez-vous en ligne.



MAIRIE	Adresse	téléphone	RDV EN LIGNE
Mairie de AIXE SUR VIENNE	44 Avenue président Wilson	87 700 AIXE/ VIENNE	05 55 70 77 00
Mairie de AMBAZAC	Place de l'hôtel de Ville	87240 AMBAZAC	05 55 56 61 45 ✓
Mairie de BELLAC	14 place de la république	87300 BELLAC	05 55 68 10 61 ✓
Mairie de BESSINES SUR GARTEMPE	1 place de la liberté	87250 BESSINES/GARTEMPE	05 55 76 05 09
Mairie de CONDAT SUR VIENNE	2 place mairie	87920 CONDAT/ VIENNE	05 55 30 20 00 ✓
Mairie de COUZEIX	176 avenue Limoges	87270 COUZEIX	05 55 39 34 09 ✓
Mairie d'EYMOUTIERS	8 rue de la Collégiale	87120 EYMOUTIERS	05 55 69 10 21 ✓
Mairie de FEYTIAT	Place de Leun	87220 FEYTIAT	05 55 48 43 00 ✓
Mairie d' ISLE	15 rue J. Cazautets	87170 ISLE	05 55 01 56 15 ✓
Mairie de LIMOGES	1 square Jacques Chirac	87031 LIMOGES	05 55 45 62 65 ✓
Mairie de PANAZOL	Esplanade Jacques Chirac	87350 PANAZOL	05 55 06 47 70
Mairie de ROCHECHOUART	Place du Château	87600 ROCHECHOUART	05 55 43 00 80
Mairie de SAINT-JUNIEN	Place Auguste Roche	87200 SAINT-JUNIEN	05 55 43 06 80 ✓
Mairie de ST-YRIEIX-LA-PERCHE	45 bd de l'hôtel de ville	87500 ST-YRIEIX-LA-PERCHE	05 55 08 88 88 ✓
France services ST-LEONARD-DE-NOBLAT	15 rue de Beaufort Maison Simone Veil	87400 ST-LEONARD-DE-NOBLAT	05 19 09 00 70
France services BOISSEUIL	Place de Soneja	87220 BOISSEUIL	05 19 09 00 82 ✓
France services SAINT JUST LE MARTEL	Maison des Martellois, Place Wolinski	87590 SAINT JUST LE MARTEL	05 55 09 28 14
France services LUSSAC-LES-EGLISES	37 avenue François de Bourdelle	87360 LUSSAC-LES-EGLISES	05 55 76 19 36 ✓
France services CHATEAUPONSAC	3 place Ducoux	87290 CHATEAUPONSAC	05 44 25 60 66
France services ST-YRIEIX-LA-PERCHE	Rue du 8 mai 1945	87500 ST-YRIEIX-LA-PERCHE	05 55 08 88 76 ✓
France services JAVERDAT	1 rue Ecole	87520 JAVERDAT	05 55 03 10 56 ✓